

**Cérémonie d'inauguration du siège de l'Agence de Régulation des Postes
et des Communications Electroniques**

**Mot de circonstance du Directeur Général de l'ARPCE, M. Yves Castanou
Brazzaville, 22 Novembre 2013**

Monsieur le Ministre d'Etat, Directeur de Cabinet du Chef de l'Etat

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement

Distingués invités en vos rangs, grades et qualités

Mesdames Messieurs

Je voudrais au nom de toute l'équipe de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques et en mon nom propre, vous remercier sincèrement pour avoir répondu présent à notre invitation en dépit de vos agendas que je sais chargés.

Comme vous le savez, l'évènement qui nous réunit ce jour 22 novembre 2013 est consacré à l'inauguration du siège de l'ARPCE.

C'est donc avec un cœur reconnaissant que je prends la parole en ce jour mémorable pour vous souhaiter une très chaleureuse bienvenue au nouveau siège de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques.

**Monsieur le Ministre d'Etat,
Distingués invités, Mesdames, Messieurs,**

Cette cérémonie d'inauguration est l'aboutissement d'un long et difficile processus qui a débuté en Mars 2011 par la pose de la première pierre à cet endroit où se trouvaient jadis un ravin et un dépotoir.

Pour vous parler un peu plus en détail de ce qui a été finalement cette belle aventure pleine de challenges, permettez-moi de rappeler le contexte dans lequel l'ARPCE exerce ses missions régaliennes.

Née de l'ex Direction Générale de l'Administration Centrale des Postes et Télécommunications que dirigeait Monsieur Jean Bosco OBILI à qui je rends hommage pour la qualité du travail accompli au sein de cette Direction, l'ARPCE est un Etablissement public administratif dont la mission est d'intervenir dans les secteurs régulés comme un Arbitre, un Juge, un Gendarme, un Partenaire, un Facilitateur, etc.

Comme vous le savez, le secteur des communications électroniques a connu un développement fulgurant ces dernières années, devenant ainsi un secteur clé de l'économie mondiale. L'émergence de notre pays qui est au cœur même de la vision du Chef de l'Etat, trouve dans ce secteur, un axe supplémentaire de développement et de diversification de l'économie nationale, encore largement tributaire du pétrole.

C'est donc fort du rôle important que jouent désormais les communications électroniques dans la croissance économique, de leur impact sur les autres secteurs d'activités et de la nécessité du Congo de se conformer aux standards internationaux en la matière, que le Gouvernement congolais a créé un nouveau cadre légal à travers l'adoption de la loi n°11-2009 du 25 novembre 2009, qui consacre la création de l'ARPCE.

Durant ces trois dernières années d'exercice, nous avons connu et surmonté beaucoup de challenges animés par une vision et une passion de contribuer à transformer notre pays, à le rendre plus prospère tel que cela est stipulé dans le programme de société du Président de la République, « Le Chemin d'Avenir ».

Déterminés à ne pas trahir la confiance placée en nous au plus haut niveau de l'Etat, nous avons mis en œuvre des projets ambitieux tels que :

- le nouveau plan de numérotation à 9 chiffres qui garantit l'amélioration de la qualité des services téléphoniques pendant une période d'au moins trente ans. Ce plan de numérotation offre également la possibilité à d'autres opérateurs de s'installer dans le pays afin de créer de nouveaux emplois ;**
- la campagne nationale d'identification des abonnés de la téléphonie mobile, une initiative qui a permis à notre pays le Congo de répondre aux normes internationales de protection des consommateurs en empêchant certains citoyens d'utiliser le téléphone comme moyen pour poser des actes inciviques anonymes ;**
- en mai dernier, la République du Congo s'est dotée d'un point d'échange Internet pour optimiser l'utilisation de la bande passante, contribuant ainsi à rendre plus fluide les échanges Internet et à faire du Congo, un pôle d'excellence en matière de TIC.**
- au niveau de la Poste, un travail considérable a été réalisé dans le cadre de la régularisation de la situation administrative des opérateurs postaux privés, dans l'optique d'une gestion efficace et innovante du secteur postal.**

La liste des réalisations n'est pas exhaustive...

Pour faire face à ses missions sans cesse croissantes l'ARPCE a dû étoffer son équipe en embauchant un personnel supplémentaire professionnel, compétent et consciencieux. C'est ainsi que nous sommes passés d'environ 90 agents en 2010 à 211 agents aujourd'hui.

Voyant cette évolution, nous percevions déjà que les précédents locaux de l'ARPCE deviendraient moins adaptés pour permettre aux agents de travailler dans de bonnes conditions.

Etant par ailleurs animés par le désir de traduire dans les faits les orientations et la vision du Chef de l'Etat, à savoir industrialiser et moderniser le Congo, le Comité de Direction a entrepris ce projet dans le but de doter l'Agence d'un siège social reflet d'une régulation vivante et adaptée aux exigences d'un secteur en constante évolution, reflet aussi d'une institution forte et dynamique mais également reflet du dynamisme du Congo dans sa marche vers l'émergence, avec une participation active de tous.

Ce nouveau bâtiment qui offre au personnel des meilleures conditions de travail grâce à des bureaux lumineux équipés de mobiliers modernes, confortables et fonctionnels, est doté de matériels technologiques et informatiques performants, d'une salle de sport, d'un restaurant d'entreprise, de plusieurs parkings, de cafétérias à chaque étage, d'un système de climatisation centralisée, d'un système anti-incendie, de contrôle d'accès et d'un système automatique de gestion d'énergie électrique du fait de la sensibilité du matériel que nous utilisons.

En effet, il s'agissait pour nous de construire un siège moderne qui compterait demain comme une valeur patrimoniale.

Cependant, il y a 3 ans, tout cela n'était qu'un rêve. Nous n'avions aucune ressource financière pour mettre en œuvre un tel projet mais nous avons deux atouts majeurs :

- Premièrement, une vision, celle de participer à la construction du Congo de demain qui est déjà en cours par les différentes réalisations menées à ce jour par le Président la République ;**
- Et deuxièmement une motivation, celle de servir notre pays et notre génération.**

Après plusieurs longues et difficiles démarches tant administratives que financières, nous avons pu acquérir en fonds propres, ce terrain sur lequel nous nous trouvons aujourd'hui.

A cette époque, nous n'avions pas pu obtenir de financement parce que l'ARPCE en était encore à ses débuts. Nous connaissons tous la prudence que les banques ont en matière de prêt lorsqu'elles ne sont pas rassurées par la capacité de l'entreprise à rembourser sa dette.

Mais comme vous le savez, rien n'est plus fort qu'un rêve !

Notre dernière option fût donc de chercher une entreprise locale, qui nous ferait confiance et serait prête à nous accompagner dans ce projet. Et cela, en préfinançant les travaux de construction en échange d'un engagement de paiement mensuel ferme de notre part.

Quelques mois après le démarrage des travaux, nos ressources étant insuffisantes pour poursuivre ce projet, nous sommes repartis vers les banques qui cette fois, ont accepté de nous accompagner.

L'ARPCE a ainsi reçu de EcoBank un prêt sur 5 ans d'un montant de 7 M et un autre prêt sur 5 ans de la BGF I d'un montant de 3 M ; soit un total de 10 Milliards remboursables sur 5 ans.

Durant toutes ces phases, nous avons obtenu le soutien et la bénédiction du Chef de l'Etat pour la réalisation de ce projet.

C'est donc grâce à l'engagement de tous et au soutien de nos partenaires financiers, qu'il nous a été possible de réunir les fonds nécessaires pour lancer les travaux et nous avons vu s'élever progressivement, les murs de ce bâtiment moderne qui se veut être l'expression même de notre vision dynamique pour les secteurs régulés.

Monsieur le Ministre d'Etat, Mesdames et Messieurs,

En réalisant ce projet, nous ARPCE, considérons que nous n'avons fait qu'accomplir une infime partie de la Vision du Chef de l'Etat.

Humilité et gratitude sont les sentiments qui m'animent en ce jour car un projet aussi long et laborieux, n'aurait pu voir un si heureux aboutissement sans l'implication remarquable de nombreux acteurs que je souhaite devant vous, mettre à l'honneur.

Je suis conscient que les mots ne suffisent pas toujours pour exprimer ce que l'on ressent mais je voudrais marquer une pause et prendre le temps de dire simplement MERCI.

- **Tout d'abord, je voudrais rendre grâce à Dieu**

Tout ce que je ressens, c'est un profond sentiment de gratitude et d'humilité envers Dieu. Ce projet a été mené dans des conditions difficiles mais par Sa grâce, l'objectif a été atteint.

- **Merci à vous, Excellence Monsieur le Président de la République :**

- **Merci de nous avoir fait confiance,**
- **Votre soutien multiforme et indéfectible a été plus que jamais été déterminant dans la réussite de ce projet.**

Une pensée également à Monsieur le Ministre d'Etat, Directeur de Cabinet du Chef de l'Etat dont la présence ici en lieu et place du Chef de l'Etat donne un éclat tout aussi particulier à la présente cérémonie.

- **Merci à vous Monsieur Le Ministre Thierry Mougalla.**

Vous êtes depuis 5 ans à l'origine du dynamisme et de la transformation observée dans le secteur des postes et des communications électroniques.

Merci pour votre soutien, votre accompagnement multiforme et sans faille, trouvez là ma reconnaissance et celle de tout le personnel de l'ARPCE.

- **Merci au Président du Conseil de Régulation de l'ARPCE (Monsieur André Mouele). Merci pour vos précieux conseils et votre sagesse qui nous ont fait gagner beaucoup de temps et éviter de commettre bien des erreurs**
- **Merci à l'entreprise GTA – en effet, cette bâtisse construite en 26 mois, est l'œuvre d'une entreprise congolaise. L'occasion nous est donnée ici de reconnaître et mettre en lumière cette expertise locale.**
 - **Vous avez été patients avec nous, vous n'avez pas eu beaucoup de repos en travaillant avec nous (même le dimanche) ;**
 - **Vous avez supporté avec amour et empathie nos pressions, questions, interrogations ainsi que nos frustrations.**

- **Merci au Cabinet d'architecte FUSION ARCHI pour l'excellent travail de créativité et de conception qui a su traduire parfaitement nos aspirations et même au-delà.**
- **Merci aux banques ECOBANK Congo – BGFI Congo. Je l'ai dit et le redis encore: vous avez cru en nous. Sans vous, cet édifice n'aurait pas vu le jour.**
- **Je veux aussi dire MERCI**
 - ✓ **Au Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration, Mr Gilbert Ondongo,**
 - ✓ **Au Ministre des Affaires foncières et du Domaine Public, Mr Pierre Mabiala,**
 - ✓ **Au Député-Maire de la ville de Brazzaville Monsieur Hugues Ngouenledele**
 - ✓ **Aux Députés et Sénateurs de la Commission Economique & Finances des deux Chambres parlementaires**
 - ✓ **A Monsieur Jean-Didier ELONGO, Directeur Général du Contrôle des Marchés Publics,**
 - ✓ **A Monsieur Jean Alfred ONANGA, Directeur Général des Douanes et des Droits Indirects**

Merci à vous pour vos soutiens et assistances dans les phases décisives du projet. Nous avons pu compter sur les aînés et pères que vous êtes, sincèrement merci.

Merci à vous qui, de loin ou de près, connus ou inconnus, nous avez soutenu et encouragé dans cette grande et belle entreprise. Je pense aux personnes physiques comme morales (SOCOTEC, BCBTP, M. MEVO, iSECURE TELECOM, SecureRITZ, etc.)

Je voudrais également dire merci à tous les agents de l'ARPCE (BZV, PN, DOLISIE et OUESSO). Je suis fier de travailler avec une équipe de gens aussi formidables, travailleurs et compétents. C'est ensemble que nous avons accompli cet immense travail !

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

Pour terminer, je voudrais qu'on se souvienne de l'acte ô combien important qu'avait posé le Président de la République en recommandant le pays entre les mains de Dieu au sortir des moments difficiles que nous avons connus.

Je voudrais donc, à l'instar du Chef de l'Etat, recommander ce bâtiment entre les mains de Dieu et invoquer en cet instant précis et solennel sa Grâce et sa Bénédiction sur cet immeuble, sur ceux qui vont y travailler sans oublier ceux qui vont le visiter.

Puisse l'harmonie, l'unité et la paix régner dans ces lieux, comme partout ailleurs dans notre pays.

Puisse l'éthique, le sens du résultat, la productivité et l'excellence être toujours au cœur de nos responsabilités professionnelles afin que le Congo trouve une place de choix dans le concert des pays émergents.

Je vous remercie pour votre aimable attention.